

La 4G d'Orange comme alternative à la fibre en zones rurales

Dans [la foulée de Bouygues Telecom](#), Orange a annoncé son intention de lancer des **expérimentations** de déploiement du très haut débit par voie mobile dans les **territoires difficilement accessibles à l'ADSL** et, qui plus est, à la fibre.

Trois zones concernées

Ces expérimentations baptisées «**Villages Numériques**», qui entrent dans le cadre du plan France Très Haut débit (lequel vise à apporter le très haut débit à 100% de la population française avant 2025), se concentreront **sur trois zones** dont une concernera des communes membres de l'Association Nationale des Elus de la Montagne (Anem). Pas plus que Bouygues Telecom, l'opérateur historique ne dévoile les noms des lieux concernés.

Néanmoins, il précise un peu plus les modalités des expérimentations pour les utilisateurs. Orange distribuera des **modems-routeurs sans fil relié d'un côté à l'ordinateur familial** (ou au réseau de l'entreprise éventuellement) et, de l'autre, au réseau sans fil 4G de l'opérateur.

Boîtier + antenne

Orange précise que l'équipement sera composé **d'un boîtier et d'une antenne**, sans préciser si elle sera extérieure ou non. Si c'est le cas, elle devrait être dédiée à capter les fréquences 4G émises sur la bande des 2600 MHz, moins efficaces pour pénétrer les bâtiments que le 800 MHz. Bouygues Telecom fait de son côté clairement le choix du 800 MHz.

800 ou 2600 MHz, le LTE s'inscrira donc comme une alternative à la fibre pour la montée des débits dans les territoires reculés aux côtés du satellite (chez Orange), voire du VDSL2... au risque que ces zones ne soient jamais équipées en infrastructure optique.

Voir aussi

[Silicon.fr en direct sur les smartphones et tablettes](#)

[Silicon.fr fait peau neuve sur iOS](#)